

Reconnaissance du potentiel thérapeutique du cannabis

L'ONU fait la paix avec le cannabis

Hier, les Nations Unies ont pris une décision historique. Après des décennies de dérives idéologiques, elles adoptent une nouvelle classification pour les produits issus du cannabis, qui prend en compte les connaissances scientifiques. Certains dérivés du cannabis rejoignent les médicaments. D'autres sortent de la classification. En même temps, le parlement des États-Unis adopte le texte le plus progressif à ce jour. Une vraie révolution.

Décembre 2020 sera probablement la date que les historiens retiendront pour la fin de croisade contre le cannabis qui visait à en éradiquer l'usage au niveau mondial. Sans réel résultat tangible en matière de consommation ou de réduction des risques, cette guerre, comme chacune, aura vu la vérité compter parmi les premières victimes. Pour soutenir cet effort, le cannabis avait été classé dans la catégorie de drogue la plus dangereuse par l'ONU, devant l'héroïne et la cocaïne.

Aujourd'hui, la plante du cannabis disparaît de la catégorie la plus grave de la classification internationale sur les drogues. Elle est remplacée par les différents cannabinoïdes, qui sont les principes actifs présents dans cette plante. Pour la première fois, cette nouvelle classification est proposée sur la base de critères objectifs, en fonction des connaissances scientifiques actuelles. Il est désormais possible de prendre en compte cette variété de molécules, au potentiel addictif et/ou thérapeutique très divers. Cela ouvre de nouvelles perspectives pour son utilisation en médecine, mais aussi pour réduire les risques pour les usages non médicaux. Reconnaître la double nature des drogues nous aide à mieux les comprendre, notamment les raisons de la consommation. Cela nous aide également à les utiliser dans un cadre plus sûr, encadré par une expertise et une éthique de santé publique dont ne bénéficient pas les dealers de rue.

Demain, en échos à cette révolution copernicienne à l'ONU, la chambre des représentants se saisit d'un texte qui propose pour la première fois l'arrêt de la prohibition du cannabis au niveau fédéral. Bien qu'une quinzaine d'États ont légalisé ce marché, la prohibition reste en vigueur au niveau fédéral, et elle est toujours appliquée, notamment dans les États du sud, où ses effets restent dévastateurs, en particulier sur certaines minorités. Dans la même semaine, l'ONU et les États-Unis changent d'approche alors qu'elles étaient les deux principales forces qui avaient orchestré la guerre contre le cannabis au niveau mondial. Avec la rapidité de la diffusion de l'information et l'esprit ouvert de notre temps, il n'est plus possible de jouer la « peur des drogues », au détriment des connaissances scientifiques. Nous devons désormais les regarder pour ce qu'elles sont et apprendre à les gérer, avec pragmatisme et esprit de responsabilité. Après 50 ans de guerre, la paix semble désormais en vue.